YERRES

CONSEIL MUNICIPAL DU 21/09/2000
DÉLIBÉRATION N° 2000/09/828

OBJET : **Création du Comité Consultatif de la Vie Scolaire.**

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 2143-2,

CONSIDÉRANT qu'il convient de créer une structure de concertation entre la Municipalité et le monde scolaire pour évoquer tout problème d'intérêt communal et transmettre au Maire toute proposition dans le domaine scolaire (préélémentaire et élémentaire),

CONSIDÉRANT le souhait des enseignants et des parents d'élèves de participer à cette instance,

La Commission Scolaire consultée,

Le rapporteur entendu,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

A la majorité des voix (3 abstentions : Mme QUAINQUARD, M. PICARD, M. GAUTHIER),

APPROUVE la création du Comité Consultatif de la Vie Scolaire,

FIXE sa composition comme suit :

- Le Député-Maire, membre de droit,
- 4 élus municipaux désignés par le Conseil Municipal,

- L'Inspectrice de l'Education Nationale ou son représentant,
- 2 enseignants des écoles maternelles,
- 2 enseignants des écoles élémentaires,
- 4 représentants de parents d'élèves (2 parents des 2 fédérations les plus représentées dans la Ville), désignés par arrêté du Maire.

.../...

80

HOTEL DE VILLE
60 RUE CHARLES DE GAULLE - 91335 YERRES CÉDEX - TÉL. : 01 69 49 76 00 - FAX : 01 69 48 63 98
TOUTE CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE À MONSIEUR LE DÉPUTÉ-MAIRE

PROCÈDE, à bulletin secret, à la désignation des quatre représentants du Conseil Municipal au sein du Comité Consultatif de la Vie Scolaire :

- Sont candidats : Mme Bathilde BARDEAU – Mme Marie-Hélène MORVAN – M. Jean-Paul HUSSON – M. Patrick HOFMAN, Mme Yvette MÉRY,

Ont obtenu :

Mme Bathilde BARDEAU :	27 voix,
Mme Marie-Hélène MORVAN :	27 voix,
M. Jean-Paul HUSSON :	27 voix,
M. Patrick HOFMAN :	27 voix,
Mme Yvette MÉRY :	3 voix.

Sont désignés, en qualité de membres du Conseil Municipal au sein du Comité Consultatif sur la Vie Scolaire :

Mme Bathilde BARDEAU – Mme Marie-Hélène MORVAN – M. Jean-Paul HUSSON – M. Patrick HOFMAN,

DIT que le Comité Consultatif sur la Vie Scolaire se réunira une fois par trimestre scolaire pour débattre des thèmes d'ordre général liés à la vie scolaire.

REÇU LE
- 4 OCT. 2000
SOUS-PRÉFECTURE
DE L'ARRONDISSEMENT D'EVRY

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Député-Maire,

Nicolas DUPONT AIGNAN.

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la réception en Sous-Préfecture le 4-10-2000 et de la publication le 29-9-2000
Le Maire.

MAIRIE D'YE